

20<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

20<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 31	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### M. Briand a été interpellé au Sénat sur les intentions présumées des Etats-Unis. Il a répondu en exprimant sa conviction dans leurs sentiments pacifiques. — La situation politique et gouvernementale en Allemagne.

M. Briand vient d'être interpellé au Sénat sur les conditions dans lesquelles avaient été conclus le pacte Kellogg et le compromis naval franco-britannique.

Il y a dans ce libellé trop de précaution oratoire. L'auteur n'ose pas dire ce qu'il pense. A peine essaye-t-il de le faire pressentir. En fait, c'est sur les intentions des Etats-Unis que cette interpellation demandait à M. Briand de s'expliquer.

Que pouvait-il répondre ?... Si l'interrogateur se sentait embarrassé, l'interrogé ne devait pas l'être moins. Certes, la question vaut qu'on la pose, mais, sans doute, le ministre français en est réduit sur ce point aux mêmes perplexités que son interpellateur.

Que vont faire les Etats-Unis ? Cette incertitude pèse sur le monde et met comme un nuage sombre sur l'horizon. L'attitude du Sénat Américain n'est rien moins que satisfaisante. Il est en conflit avec la Présidence. Et peut-être réserve-t-il au Pacte Kellogg le même désaveu qu'au Pacte Wilson sur la Société des Nations...

M. Briand s'est efforcé d'expliquer qu'il ne peut pas avoir de système pacifique qui repose sur l'idée d'un antagonisme entre continents. Et c'est bien vrai.

Mais qui sait si le Sénat Américain n'est pas d'ores et déjà résolu à cette politique de concurrence entre l'Amérique et l'Europe ? Qui sait s'il n'a pas, dès maintenant, la conviction que son pays est en mesure d'imposer au monde sa domination économique ?

L'état de fatigue de notre vieux continent n'est pas pour décourager ses espérances. Il y a dans le discours de M. Briand un passage où cette situation est discrètement signalée.

« Vous opposez, dit-il à son interpellateur, la décision des Etats-Unis à la dispersion, aux hésitations des nations européennes. J'ai signalé moi-même la nécessité de constituer fortement l'Europe dans l'intérêt de la paix et pour des intérêts économiques. Cela se fera... »

Que faudra-t-il donc pour faire comprendre aux nations européennes qu'elles sont solidaires comme les membres d'une même famille, que les luttes entre elles sont fratricides, que leurs raisons de s'unir sont plus fortes que leurs prétextes de se diviser ?

Comme elles en seraient vite persuadées si, au lieu de remâcher le souvenir des luttes du passé, elles pensaient davantage aux dangers communs de l'avenir !

De tous les pays d'Europe, l'Allemagne est, sans doute, celui où la politique extérieure domine le plus complètement la politique intérieure. Ce sont les actes du ministre des affaires étrangères que les partis prennent pour « plate-forme » électorale : qu'il s'agisse de les approuver ou de les blâmer.

Ainsi, M. Stresemann est au centre de la politique allemande. Locarno sert de drapeau aux contradictions civiques.

Les Nationalistes en sont les ennemis déclarés. Ils sont désolés que cette politique puisse offrir un moyen de conciliation entre l'un et ses anciens ennemis. Car ils se sentent ainsi dépossédés de leur grand argument. Et pour se rattraper ils accusent le ministre des Affaires étrangères d'humilier l'Allemagne.

Au contraire c'est sur ce terrain d'une politique de compromis avec l'étranger que s'est constitué le groupement qui gouverne actuellement l'Allemagne. Socialistes, démocrates, catholiques et populistes n'ont entre eux pas d'autre lien.

Les élections générales de 1928 consacreront la défaite de cette droite nationaliste qui avait trouvé le moyen dans l'ancien Reichstag de prendre une influence tout à fait hors de proportion avec son importance numéri-

que. Mais, après sa défaite devant le suffrage universel, il lui fallut bien abandonner le pouvoir.

C'est dans ces conditions que le leader socialiste Hermann Muller fut chargé de constituer le nouveau gouvernement. Mais on sait qu'il se heurta à de grosses difficultés. La principale venait de ce que les populistes mettaient une condition à leur participation au pouvoir. Ils voulaient bien entrer au ministère d'Empire avec les socialistes. Mais ils voulaient être admis par les socialistes dans le gouvernement de la Prusse, lequel est exclusivement composé de social démocrates. Le Président du Conseil prussien s'y refusa.

Il fallut baisser. M. Hermann Muller constitua un gouvernement où il y avait des « personnalités » des quatre partis, mais où il était entendu qu'elles ne représentaient pas ces partis.

Evidemment, c'était du provisoire et le gouvernement devait tendre à se transformer en ministère de coalition véritable dont les membres seraient les représentants autorisés de leurs partis.

On dit que M. Hermann Muller va faire un nouvel effort pour élargir sa base parlementaire. La question est de savoir s'il y réussira.

Pour nous, l'important est que les progrès accomplis en Allemagne par les idées de droit et la volonté de paix ne soient pas compromis par un retour d'influence des nationalistes. La paix de l'Europe sera vraiment solide si le Reich persévère dans sa politique d'entente et de collaboration.

E. L.

### PETITS MOTS D'ECRITS

## UNE VIEILLE HISTOIRE

En l'an 62 de notre ère, pendant la septième année du règne de Néron, un scandale éclata dans le monde politique de Rome. Deux hautes personnalités, Valerius Fabianus et Marcus Asinius, étaient soupçonnés, puis convaincus, d'avoir fabriqué un faux testament. On n'eut pas le courage de traduire devant le tribunal Marcus Asinius, petit-fils d'Asinius Pollion, et de désigner de la sorte une grande famille patriennienne, un nom illustre dans les annales de la République. L'affaire fut étouffée, comme nous dirions aujourd'hui, et le faux testament annulé, on n'en parla plus.

Tacite, qui nous a transmis cette histoire, vieille et toujours nouvelle, en tire une morale : ce qui perd Pollion, qui n'était pas un mauvais homme, dit-il, ce fut qu'il regardait la pauvreté comme le pire des maux.

Veuillez excuser cette citation latine, quelque peu pédante en considération de son actualité. Il y a parfois plaisir et profit à reprendre les auteurs anciens et à les feuilleter. On y gagne du moins cette assurance que les scandales politico-financiers ne sont pas le monopole de notre époque et que les hommes n'ont guère changé depuis dix-neuf siècles. Et nous pourrions reprendre la conclusion mélancolique du vieil historien de Rome en l'appliquant à pas mal de nos contemporains qui s'imaginent, eux aussi, que la pauvreté est le pire des maux.

Tout le monde veut devenir riche — et ce n'est pas là le plus grave défaut. Mais trop de gens veulent devenir riches trop vite et sans grand effort. Les moyens importent moins que le but à atteindre. Tant pis si la morale en souffre ! Et pour ceux que la fortune a favorisés, et qui ont acquis de nouveaux besoins, la pire des calamités est de ne pas acquiescer aux satisfactions dont ils ont pris l'habitude. Le sens de l'honneur, de la modération s'est affaibli en eux. Ils ne savent rien leur sacrifier. La pauvreté et le travail leur apparaissent comme des maladies honteuses et ils ne retrancheront rien à leurs bénéfices et à leur train de vie, même au prix de biens plus élevés qu'ils ne connaissent plus.

Il était d'usage autrefois de distribuer le premier de l'an des papillotes multicolores qui portaient, sur la fine enveloppe de bonbons, des proverbes et des pensées. J'enverrais volontiers à quelques-uns de nos contemporains des papillotes de ce genre avec le conseil du vieux Tacite : Craignez de considérer la pauvreté comme le pire des maux ! Il y a d'autres richesses plus précieuses que l'argent et les billets de banque et ce qui nous perd c'est de l'avoir oublié.

Mais, sans doute, les destinataires croqueraient-ils les papillotes et jetteraient-ils au panier le conseil. Et si j'envoyais un exemplaire des « Annales », peut-être, sans ouvrir le volume, se hâteraient-ils de vérifier l'édition... pour la porter à l'Hôtel des Ventes.

## Informations

### A la Chambre

La Chambre adopte un projet de loi portant à 5 le coefficient des droits de douane sur les céréales panifiables et leurs dérivés et à 4 le coefficient sur le bétail et la viande.

La Chambre discute le projet de loi autorisant la mise en chantier du 1<sup>er</sup> juillet 1928 au 30 juin 1929, d'un croiseur, 6 contre-torpilleurs, 6 sous-marins de 1<sup>re</sup> classe, un sous-marin mouilleur de mines, 2 pétroliers, 2 avisos. Le crédit prévu est de 900 millions.

Le projet de loi est adopté.

### Incompatibilité parlementaire

M. Gallet, député de la Vendée, jugeant l'exercice de sa profession d'avocat incompatible avec son mandat parlementaire vient de donner sa démission de membre du barreau de La Roche-sur-Yon.

### Au Sénat

En ouvrant la séance, M. Doumer, président, prononce le discours d'usage pour remercier ses collègues de la confiance qu'ils lui ont renouvelée. Il parle de la nécessité de réformer les méthodes de travail parlementaire, puis il célèbre l'œuvre de restauration des régions libérées et dénonce les lacunes du traité de paix.

M. Lembray développe son interpellation sur le pacte Kellogg et le compromis naval.

M. Briand répond à l'interpellation et montre l'œuvre de la S. D. N.

Un ordre du jour pur et simple est voté.

### Nos nouvelles pièces

Allons-nous bientôt revoir les pièces d'or ? En tout cas, ces jours-ci, on frappait sur laiton 10 modèles de pièces d'or et 9 d'argent entre lesquels on devait choisir ceux qui seront adoptés. On a tiré sur métal précieux des épreuves de ces modèles qui seront exposées le 21 janvier à l'Hôtel des Monnaies. Le 29 janvier, le jury désignera trois pièces d'or et trois pièces d'argent. Parmi ces six pièces, le gouvernement élira le modèle-type.

### Le tunnel sous la Manche

La question du tunnel sous la Manche devant être soulevée au Parlement par plusieurs députés, les ministères des transports et du commerce font actuellement des enquêtes à ce sujet et particulièrement sur le trafic entre la France et la Grande-Bretagne, afin de permettre aux ministres intéressés de répondre en connaissance de cause à leurs interpellateurs.

On prévoit une réunion spéciale de la commission de la défense impériale à une date prochaine, et il y a maintenant des raisons de croire que quelques experts navals et militaires sont disposés à ne pas faire opposition au projet.

### La dictature en Yougoslavie

L'attitude de la population à l'égard du nouveau régime est une attitude d'attente. Selon le correspondant spécial du « Daily Telegraph », le gouvernement a fait arrêter 20 communistes à Zagreb. Dix mille fonctionnaires sont menacés d'être mis à pied si le gouvernement applique les mesures d'économie qu'il a annoncées.

L'Agence Avala déclare dénuées de tout fondement des nouvelles publiées par un journal de Budapest prétendant que les Croates et les Hongrois de Yougoslavie passeraient en masse la frontière.

### Au pays des Soviets

La lutte qui se poursuit, dans l'union soviétique, entre les paysans et les communistes, a causé, à la fin de la semaine dernière, des pertes en vies humaines. C'est ainsi que cinq fonctionnaires municipaux, dont trois communistes, ont été assassinés. D'autre part, sept riches paysans ont été condamnés à mort et exécutés ; sept autres ont été également condamnés à mort pour avoir tué autrefois des fonctionnaires soviétiques.

La femme et les cinq enfants d'un paysan favorable aux soviets ont été brûlés dans leur demeure à laquelle des paysans hostiles au régime avaient mis le feu.

### Le pacte Kellogg

On mande de Belgrade à l'Exchange Telegraph que suivant un message de Bucarest, la Roumanie n'adhèrerait pas à la proposition soviétique relative à la ratification immédiate du pacte Kellogg.

Précisant l'information ci-dessus, M. Miroresco, ministre roumain des affaires étrangères, vient de déclarer que la Roumanie n'avait à répondre à aucune proposition, car aucune proposition ne lui a été faite. En sa qualité d'alliée de la Pologne, et seulement en cette qualité, et à la demande de la Pologne, elle a tenu à préciser à son alliée le point de vue roumain.

### En Afghanistan

Le roi Amanoullah a abdicé en faveur de son frère.

Celui-ci a été couronné lundi, roi d'Afghanistan.

Son avènement au trône a été reconnu par toute la nation.

Le roi déchu, pour échapper à ses ennemis, se retirerait, croit-on, dans le Midi de la France.

### La tension sino-japonaise

Les craintes semblent s'accroître dans certains milieux que la lutte pour la prépondérance ne compromette la paix en Mandchourie.

Le ministre des affaires étrangères du Japon, inquiet au sujet de la situation à Hankou, a adressé une protestation au commandant de la garnison et au gouvernement de Nankin. Ceux-ci ont répondu qu'ils prenaient des mesures pour se rendre maîtres de la situation. Mais aucun signe d'amélioration ne s'étant manifesté, une démonstration navale pourrait s'imposer pour protéger les intérêts japonais.

### TIRAGES FINANCIERS

Du 15 janvier 1929

COMMUNALES 1923

Le numéro 1.135.771 gagne 250.000 fr.  
Le numéro 507.971 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 128.440 gagne 50.000 fr.  
Le numéro 395.717 gagne 25.000 fr.  
Cent numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

### EN PEU DE MOTS.

— Le maréchal Foch, souffrant d'une légère crise cardiaque, a dû s'aliter.

— Trois hardis jeunes Anglais ont réussi à atteindre le sommet du mont Kenya qui a une altitude de près de 6.000 mètres.

Le chalutier anglais « Thomas-Hendy » s'est échoué dans l'Océan arctique. Les 16 hommes de l'équipage se sont noyés.

— Le lieutenant de vaisseau Paris, actuellement à St-Raphaël, poursuit ses essais en vue de la traversée de l'Atlantique.

— Un chergement se montant à 364.000 francs, en billets de banque, adressé par un banquier de Semur à Dijon, a disparu. Le vol a été commis dans le train, pendant le trajet.

— L'état de santé du roi d'Angleterre est de plus en plus satisfaisant ainsi que celui de la reine.

## NOS ÉCHOS

### Style administratif.

On a bien souvent admiré la syntaxe et la langue dont usent nos Administrations Publiques.

Dans le « Journal Officiel » du 2 décembre dernier, pages 12.641 et 12.642, le Ministère de la Marine a inséré une instruction relative à la prophylaxie de la grippe dont on ne saurait trop louer les excellentes intentions.

« On évitera, y lit-on, d'employer des solutions... qui, par leur degré de concentration seraient capables d'aggraver les muqueuses et de compromettre la défense qu'elles assument. »

Que dites-vous d'aggraver ? Mais voici mieux, ou plus inattendu : « A l'hôpital, les malades sérieux seront boxés. »

Comme on voulait couper la tête de ce malheureux qui avait la migraine, pour délivrer nos marins de la grippe, commencera-t-on par les mettre knock-out ? Non, les phrases qui suivent nous montrent qu'il s'agit simplement d'isoler les malades.

Un peu plus loin, il est question de masques antigrippaux et qui ont été « confectionnés temporairement. »

Temporairement ? Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire ?

### Logique féminine.

Une petite girl s'est fait à Paris, de brillantes relations qui la promènent à sa fantaisie.

La nuit du Réveillon, on la vit, dans un restaurant suprêmement chic en compagnie d'un gentleman qui ne l'était pas moins, sauf pourtant en ce qui concerne sa manie de se ronger les ongles.

Tandis que le jazz se démenait, que le champagne coulait et que les soupers charlestonnaient, l'ami de la gentille girl se livra, sans interruption, à son fâcheux tic.

Dis donc, il est dégoutant de se ronger ainsi les ongles, ton copain, ne put s'empêcher de remarquer une camarade de la girl.

Possible, répliqua cette dernière, selement, voilà, il représente cent millions, ce garçon-là.

Et l'autre de riposter : — Bien ! Vrai, à ce prix-là, il pourrait se les faire ronger !

### La fumée qui rapporte.

Les rapports officiels publiés récemment par le gouvernement des Etats-Unis montrent que la consommation des cigarettes n'a cessé d'y croître depuis

### LES ANNALES QUERCY NOISES

## LES ÉLECTIONS DANS LE LOT SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET 1830 - 1848

Elections de 1831. — Chez nous, les Electeurs avaient vu leur nombre plus que doubler : 1250 contre 530 ; ils formaient cinq collèges se tenant : le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> à Cahors, le 3<sup>e</sup> à Figeac, le 4<sup>e</sup> à Gourdon, le 5<sup>e</sup> à Martel, et chargés d'élire chacun un seul représentant.

A Cahors, le 1<sup>er</sup> collège désigna l'avocat Conté, maire de la ville, et le 2<sup>e</sup>, le Comte de Mosbourg, tandis que Calmon était élu à Gourdon, Dufour à Martel et Delpon à Figeac, Gaëtan Murat « le seul patriote énergique et sincère » qui, au dire de la Société Aide-toi représentait les électeurs du Lot à la Chambre et Dussol « à peu près le seul partisan dévoué à la légitimité » ne furent pas réélus.

La représentation du département se trouvait essentiellement gouvernementale ; malgré d'assez nombreux changements de personnes elle le restera jusqu'à la fin du régime.

En novembre 1832, le docteur Tourron, maire de Cazillac, remplaçait le général Dufour décédé ; vers la même époque, prétextant les atteintes du choléra, dont Casimir-Périer était mort, quelques mois auparavant, Delpon donna sa démission. Son siège fut vivement disputé entre Gaëtan Murat, le candidat des libéraux et du National et Julien Bessières de Murat, un cousin du Maréchal. Delpon mena une ardente campagne contre Murat et considéra le succès de Bessières comme sa propre victoire. « Bien que nous eussions contre nous toute la phalange des percepteurs nommés par M. de Roujou — le préfet de 1830 — écrivait-il à son fils, nous avons obtenu 119 voix sur 196 votants. » De leur côté, les partisans de Murat s'indignèrent de ce que « une seule famille — celle de Delpon — ayant envahi toutes les places, faisait les élections. »

« Il sera établi, répondait Delpon, qu'en réunissant tous nos parents, et alliés, fonctionnaires et quarante-trois électeurs, et dans celle de M. Murat, neuf fonctionnaires et quatre électeurs seulement ; que nous pouvons recevoir en tout 12.400 fr. (de traitements) et ceux de M. Murat, au moins 17.000 fr.

« Les fonctionnaires de notre fa-

plusieurs années. L'Etat en retire actuellement une somme équivalant à 7 milliards et demi de francs.

On estime que le nombre de cigarettes consommées aujourd'hui est six fois plus grand que celui d'avant-guerre. C'est à l'habitude prise par les soldats aux armées et par les femmes que l'on attribue cette augmentation.

En 1914, les Etats-Unis manufacturaient 16 milliards de cigarettes. En 1924, ils en produisirent 72 milliards.

Chaque des années qui a suivi a apporté une augmentation d'environ 10 milliards, de telle sorte que l'an dernier donna 97 milliards et l'année 1928 se termina, une fois les comptes achevés, avec plus de 100 milliards.

Que de fumée, que de fumée !

Deux disparus.

« Les derniers poètes-chansonniers qui vient de mourir oublié ; Pierre Trimouillat avait été très lié avec Laurent-Tailhade et il aimait raconter cette anecdote.

Un matin, il entre dans la chambre de son ami. Il n'y avait jamais pénétré. Un désordre inouï, des meubles bizarres, etc... sur une table, un verre dans lequel trempait l'œil de verre de Laurent-Tailhade. Ce dernier terminait sa toilette. Bientôt il remplaça l'œil dans son orbite. Trimouillat resta muet de stupéfac-

— mille sont : mon frère (conservateur de l'Enregistrement), Andral (ingénieur), M. Salgues, Préfet, M. Salgues, procureur du roi, M. Vayssié, receveur de l'enregistrement, M. Vayssié, juge de paix, M. Duphèneux, juge de paix.

« Voici ceux de M. Murat, comprenant ses alliés et les alliés de ses alliés, comme j'ai fait pour moi : M. Besse, receveur particulier, M. Besse, percepteur de Latronquière, oncles l'un et l'autre de M. Murat, M. Gach, président du tribunal, beau-père de M. le receveur, M. Grépon, percepteur de Bédier, cousin de MM. Besse et de M. Murat, Courrech, greffier et commis au tribunal, M. Maynard, cousins-germains par alliance de M. Murat, suppléant au tribunal, son frère percepteur à l'Hôpital-Issendouls, Miret, cousin de Maynard, lieutenant de gendarmerie, son frère, percepteur à Gorses, son beau-père, Serieys, juge de paix... »

« Ces Messieurs ont donc mauvaise grâce de se plaindre de ce qu'une famille assez étendue pour avoir dans son sein quarante-trois électeurs, a obtenu sept places, lorsque, avec quatre électeurs, ils s'en sont distribués neuf des plus importantes — si l'on en excepte celle de Courrech, car ils ont en soin de prendre les meilleures perceptions. Nous ferons aussi remarquer que sur leurs neuf emplois, tous, excepté celui de M. Gach et de M. Miret, tous les autres ont pu être donnés par faveur, au premier venu, au lieu que sur les sept qui sont dans notre famille, il y en a trois : ceux d'Andral, de mon frère et de Vayssié qui ne sont que la récompense de services et pour lesquels il faut avoir parcouru des carrières spéciales, aussi Andral a-t-il offert sa place à celui de ces Messieurs qui viendrait la lui disputer au concours. »

La citation est un peu longue, mais elle jette un jour si curieux sur les mœurs électorales de l'époque qu'il y aurait eu, nous semble-t-il, dommage à l'écouter : pas d'opinions politiques en jeu, mais des luttes de familles, des rivalités d'influence et d'intérêt.

(A suivre). L. SAINT-MARTY.

ton. Pour accentuer celle-ci, Laurent-Tailhade se mit alors à ouvrir des tiroirs, à chercher partout jusqu'à ce que, impatienté, son ami lui dise :

— Mais, enfin, que cherches-tu ? — Mon cerveau, lui répondit triomphalement Laurent-Tailhade !...

La Gloire.

Avenue de Breteuil, un passant demanda au gardien de la pelouse :

— La rue José-Maria-de-Heredia s.v.p. ?

Le brave gardien réfléchit et dit :

— La rue José-Maria-de-Heredia, y a longtemps que cette femme-là fait parler d'elle... Suivez donc à votre gauche, là-bas, c'est la deuxième de la même main.

Pauvre Heredia ! Quel singulier trophée, et combien inutile, que de figurer sur une plaque de rue !

Petit jeu.

Sait-on comment on appelle M. Pierre Audibert ?

« Sire Hanau. »  
« Lazare Bloch ? »  
« Mec Hanau. »

Et enfin pour se méfier de la femme d'affaires, on a trouvé la variante : « Timeo dame Hanau etc... »

LE LISEUR.



# Chronique du Lot

Impressions d'un auditeur

## LA CONFÉRENCE DE M. DE MONZIE

Un retard de courrier est cause que nous n'avons pu publier dans notre dernier numéro ces si curieuses et si originales impressions que nous très distingué collaborateur, M. le Président Malrieu, a bien voulu écrire pour le « Journal du Lot ». Nous tenons à les donner aujourd'hui pour le plaisir de nos lecteurs et parce que la superbe conférence de M. de Monzie vaut bien qu'on en reparle. Les voici :

Un Cadurque qui écrit comme Saluste a dit de M. de Monzie qu'il parlait comme Cicéron. Il n'a pas fait, en s'exprimant ainsi, injure à Cicéron, et à M. de Monzie il a rendu justice. Le rare plaisir que nous a procuré, hier, le Maire de Cahors, parlant dans sa bonne ville, vient confirmer la justesse de la comparaison.

Pour en finir avec Cicéron, et avec la politique, qu'on me passe une réflexion qui me vient à l'esprit. Cicéron a été un grand orateur, le plus marquant des orateurs romains. Il est flatté par M. de Monzie d'être comparé à lui. Mais la comparaison doit s'arrêter là. Si Cicéron a été un maître de la parole, il a été un piètre homme d'Etat. M. de Monzie, s'il est, de son temps, son collègue au Sénat de Rome, n'est, sans doute, pas de son parti. On l'aurait, plutôt, me semble-t-il, trouvé aux côtés de Catilina. Cicéron pouvait être un homme vertueux, comme Roland de la Patrière ; il aurait mieux valu, pour lui et pour Rome, qu'il eût l'esprit et le flair de Talleyrand. Il n'eût pas fait étrangler Catilina. Il crut étouffer une conjuration et sauver Rome de l'anarchie. Il étrangua d'un coup la République. Il ne valait véritablement pas la peine de sortir de la tégalité et de monter au Capitole pour abouffir à un pareil résultat. Je reviens à M. de Monzie, orateur, pour ne plus le quitter.

Je n'avais jamais entendu conférer M. de Monzie. Je l'avais bien oui, comme on dit au palais, à la barre, et aussi à la tribune du Sénat, et encore au forum — forum de Figeac, forum de St-Géré, — mais non derrière une table vêtue d'un tapis et ornée d'une carafe et d'un verre d'eau. La conférence est un genre ingrat, me semble-t-il au moins. Le conférencier apparaît toujours, plus ou moins, faire la leçon à ses auditeurs. M. de Monzie n'a rien eu du magister. Son souci n'a pas été de nous apprendre des choses inédites. Les lettres de Mme Roland, qui ne les a lues, et qui ne connaît tous ces malheureux girondins que Lamartine nous a rendus si sympathiques. Tout ce que le conférencier nous a raconté nous les savions, mais hier soir M. de Monzie a fait revivre devant nous le drame même de la Révolution durant les deux années 1792 et 1793. Nous les avons vus aux prises avec les événements. Nous les avons vus, en chair et en os, vivre, et aussi mourir devant nous.

Ce serait certes une satisfaction qui aurait son prix, celle de reconstituer, sous la plume, un peu de ce récit imagé et sonore qui n'a pas seulement résonné aux oreilles, mais qui s'est déroulé, lumineux, coloré, vivant, devant nos yeux. Sans parler de l'impossibilité de prendre au vol les paroles ailées, comme disait Homère, comment pourrais-je rendre la musique et la couleur des mots ? Essayer, d'autre part, de suivre pas à pas le conférencier et faire ainsi, l'analyse de sa causerie, ce serait certes possible, tant la vivacité des images, la clarté du récit, la frappe en médaille de telle ou telle figure ont impressionné la mémoire. Mais ce qu'on m'a demandé, c'est de donner, vite et tout de suite, une impression de séance. Le journal n'attend pas. Aussi bien n'est-ce que des sensations que je cherche à inscrire sur l'heure. Il ne s'agit ici de reconstituer une étude historique et de discuter des idées. C'est sous le théâtre, sous l'étreinte encore chaude d'une voix prenanante que j'écris ces lignes.

Quel portrait plus séduisant que celui de cette Manon Philipon, petite bourgeoise parisienne, à la fois raisonnable et romanesque, qui deviendra Mme Roland ? Quelle attirante personne ? La tête lui tourne un peu, quand de la petite maison de la place Dauphine, elle franchit la porte des Tuileries. Mais combien héroïque au pied du petit escalier qui monte à la guillotine ! Pourtant M. de Monzie n'en pince pas pour cette ébriole. Il lui reproche de n'avoir su aimer, comme une femme doit aimer, ni son mari, ni son amant — un amant blanc — Buzot.

Pour Roland, M. de Monzie a vraiment été trop cruel. Ce pauvre Roland de la Patrière, il ne s'est pas contenté seulement, c'est le cas de le dire, de le battre comme plat, il l'a vidé à fond, vidé comme un vide un lapin. Au pied de cet arbre où il vient de se tuer, en apprenant la mort de sa femme, il ne reste plus de ce bourgeois solennel, de cet ancien ministre, de ce pauvre M. Roland de la Patrière qu'une redingote, loque maintenant misérable, et même, aux yeux du conférencier, un peu ridicule. Ah ! non, sous cette redingote il y a le cadavre d'un homme qui y a cru à cette vertu dont il a eu peut-être le tort de trop parler, mais c'était la mode, alors, qui a cru aussi à cette liberté dont il avait salué l'aurore et que sa femme n'avait même pas reniée au pied de l'échafaud. Et puis, près de cette redingote il y avait une épée rouge de sang. Il y avait aussi ce billet où Roland, en mourant, se donne un certificat de vertu. Non, ce billet n'est pas ridicule. La mort a soufflé dessus !

Où M. de Monzie a été le plus vibrant, c'est quand il a rencontré Danton. Depuis un moment le conférencier panaisait mal à l'aise derrière sa table ; ce meuble devenait gênant. Tout à coup,

empoignant la table des deux mains, il la pousse à gauche et s'avance vers la rampe. « Décidément, je ne peux pas parler de Danton assis. » Et le voilà parlant de Danton avec une langue qui rappelle le Tribun lui-même. « Il était laid », commence-t-il. J'espère que celui qui, près de moi, paraissait faire métier de sténographe, n'aura rien omis de ce portrait vivant, tragique.

Dans l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, Bossuet, après avoir fait de cette reine, qui était la plus séduisante des femmes le tableau le plus délicat et le plus humain, s'arrête tout à coup pour faire place à la tragique figure de Cromwell. « Un homme s'est rencontré... ». M. de Monzie n'a-t-il pas peut-être à son insu, subi l'entraînement de l'aigle de Meaux ? Au portrait glorieux d'Henriette d'Angleterre succède celui qui a fait décapiter le roi ; à l'aquarelle ou au pastel de Manon, amoureux dessin par le conférencier, va succéder le portrait de son ennemi, exécuté au couteau, peut-on dire, non au pinceau, en pleine pâte, celui de Danton !

Je n'ai jamais senti aussi vivement que dimanche soir, en écoutant M. de Monzie, la faille qui sépare l'acteur du orateur, l'émotion vraie du comédien racé, de même que je ne songe qu'à l'orateur à l'exclusion du rhéteur. L'acteur n'est parfait que lorsque sa personnalité s'est fondue dans le personnage qu'il représente et qu'il est parvenu à dissimuler les procédés qu'il a mis en jeu pour arriver à ce résultat. L'orateur doit rester lui-même quel que soit le sujet qu'il traite, de même que le sculpteur peut se montrer à côté de l'œuvre qu'il a engendrée. Un orateur est d'autant plus prenant qu'on le voit lui-même aux prises avec la difficulté de l'expression à saisir pour venir son idée ou rendre le sentiment qui l'étreint et lui monte à la gorge. Avec M. de Monzie on assiste à ce travail. De même qu'on sent dans l'air la foudre avant qu'elle n'éclate, et qu'on aperçoit l'éclair avant qu'arrive à l'oreille le bruit sourd ou strident du nuage grondant ou de la nue déchirée, on sent sous la crâne frissonner l'idée, prendre corps la pensée que l'on voit aussitôt s'incarner dans le mot où elle s'épanouit. Je disais qu'on surprend l'ouvrier dans l'effort de son travail, si le mot effort n'impliquait pas, par lui-même, une souffrance, une résistance pénible à vaincre, souffrance qui n'apparaît à aucun instant, si prompt et si aisée est l'expression, accourant sur les lèvres pour cueillir la pensée nue à mesure qu'elle y surgit.

Les reines de France accouchaient en public. M. de Monzie nous a laissé assister à l'accouchement de sa pensée ; et quand le mot accouru pour la recevoir ne lui semblait pas la parer comme il convenait, on avait le plaisir de le voir aussitôt en forger un autre, sous nos yeux, sans nous laisser un moment de répit. Et c'est ainsi que sous l'étrange surgie du cerveau et la poussée de sang montant du cœur, le discours coule et, cette parole, esclave d'un maître, pénètre partout : elle emplissait la salle ; sous la lumière des phrases et la chaleur des pensées l'auditeur écoutait. Et l'œil levé sur l'homme que j'avais devant moi je croyais voir l'ouvrier puissant que nous montre Victor Hugo : « tordant tous ses rayons dans une seule flamme... »

Un phénomène rare s'est produit dont je ne me suis rendu compte que les chandelles éteintes peut-on dire : durant tout ce discours pas un applaudissement. Quant à moi à aucun instant je n'ai senti mes mains s'en allant d'instinct l'une vers l'autre pour manifester ma satisfaction intérieure. C'est que sans doute la toile que déroulait devant nous ce prestigieux tisserand était si compacte, si riche aussi et si variée, la curiosité de notre esprit tenue sans cesse en éveil, que notre attention était captée nous faisant tout oublier. Autre raison : en lisant devant nous, l'ouvrier nous avait associés à son travail. Nous avons eu l'illusion de travailler avec lui. Ce n'est que lorsqu'il s'est tu que nous nous sommes aperçus que nous n'étions que des spectateurs. Jugez de quel tonnerre d'applaudissements a été soulevée la dernière phrase de la plus brillante et de la plus émouvante conférence que j'ai jamais entendue.

Après de cinquante ans de distance, je me surprends à évoquer dans ce même Cahors, le souvenir d'une autre voix que j'ai entendue gronder au pied du monument des Mobiles. Une foule énorme acclamait le tribun devenu alors l'homme d'Etat incarnant la République. J'ai voulu relire le discours qui fit vibrer toutes les âmes. Les lignes sont estées fraîches. Qu'est devenu le souffle qui les gonflait ? Mais où sont les neiges d'antan ?

Quelle page n'y aurait-il pas à écrire pour placer côte à côte dans le cadre de Cahors l'orateur d'hier et celui d'aujourd'hui. Quelle étude attrayante d'éloquence comparée à faire pour celui qui aurait entendu ces deux voix puissantes. Le vieillard est riche de mémoire ; il est pauvre de moyens. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait !

L. MALRIEU.

### Crédit agricole

Dans la liste des caisses régionales de crédit agricole mutuel appelées à participer à l'élection de 6 délégués des caisses régionales à la Commission plénière de la Caisse nationale de crédit agricole, se trouve la caisse régionale de crédit agricole mutuel du Lot et du Quercy, 24, rue Président-Wilson, à Cahors.

## CAHORS UN BON JUGE !

Il y a quelques jours, on pouvait lire l'information suivante dans les journaux toulousains :

« Père de six enfants, M. Saint-Gaudens, sous-officier au 83<sup>e</sup> régiment d'infanterie, ne parvenait pas à trouver un logement à cause de sa nombreuse famille. Il finit quand même par se faire agréer chez M. P. rue de la Concorde, mais il avait pris soin de ne signaler à son nouveau propriétaire que la présence d'un seul enfant à son foyer.

« Lorsque M. P. découvrit le subterfuge, il traduisit le sous-officier devant les tribunaux, en vue de son expulsion.

« Le président du tribunal civil débouta purement et simplement M. P. de sa demande et le condamna aux dépens, faisant observer dans ses attendus qu'il y avait eu évidemment de la part du sous-officier, une tromperie, au sens juridique, mais que cette inexactitude volontaire, en raison d'état d'esprit d'assez nombreux propriétaires, et en raison aussi de la difficulté qu'éprouvent les chefs de familles nombreuses à trouver à se loger, ne peut être considérée comme viciant le contrat au point d'entraîner son annulation et l'expulsion du locataire.

Vraiment ! qui n'applaudira pas à la lecture de cette décision de justice ?

On a parlé pendant longtemps du bon juge Magnaud, mais il semble bien que le juge qui a rendu l'arrêt ci-dessus mérite aussi d'être félicité !

Eh ! qu'il ! Alors que des campagnes sont faites en faveur des familles nombreuses, que des distinctions spéciales, des récompenses en espèces leur sont accordées par des Sociétés, par le gouvernement lui-même, ces familles sont déclarées « indésirables » par des propriétaires d'immeubles.

Evidemment, des enfants dans une maison font du bruit, salissent, dégradent les escaliers, mais tout de même faut-il que les familles nombreuses ne puissent pas trouver un toit convenable pour les abriter ?

Le tribunal de Toulouse a donné son avis. Mais est-ce que les Sociétés qui se fondent en vue de la construction de maisons à bon marché n'accorderont pas une faveur aux familles nombreuses ?

Cette faveur semble légitime à notre époque où de partout l'on dénonce comme un sinistre, la dépopulation qui sévit en France !

Eh ! dam ! les jeunes ménages qui ont pour exemple, le refus des propriétaires de loyers aux familles nombreuses, ne sont guère encouragés à répondre aux appels de ceux qui parlent en faveur de la repopulation.

Aussi bien, le jugement du tribunal de Toulouse est d'un pur bon sens, mais il est navrant qu'un père de famille nombreux soit obligé de faire « le rouillard » pour pouvoir abriter convenablement les têtes brunes et blondes de sa maisonnée !

L. B.

### Gendarmerie

M. Hébrard, gendarme à St-Germain (Lot) est nommé maréchal des logis-chef à Queyrigut (Ariège).

### Pêche fluviale

Notre distingué compatriote M. De-loncle, conseiller d'Etat, est nommé pour une période de 3 années, président de la Commission de la pêche fluviale.

### Nos Compatriotes à Paris

Le prochain dîner amical des Anciens élèves du lycée de Cahors, habitant Paris et la région parisienne, aura lieu le samedi, 2 février, à 20 heures précises, chez notre compatriote Amagat, Restaurant « Le Gallo », 14, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris, 1<sup>er</sup>. Prière d'adresser les adhésions au Restaurant ou à M. Hérel, 40, rue de l'Annonciation.

### Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de décembre 1928.

Quantités de vins enlevées des chais des récoltants : 22.894 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 15.985 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 6.213 hectolitres.

### Commencement d'incendie

Jeudi matin, vers 10 heures, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble de M. Couderc, chéniste, place Saint-James.

## LES AMIS DES ARTS

### Le Gala de la Chanson Française à travers Chants

C'est dimanche, 20 janvier, qu'aura lieu, à 20 h. 15, au Théâtre municipal, sous la présidence d'honneur de M. de Monzie et de M. le Préfet du Lot, la soirée organisée par la « Société des Amis des Arts de Cahors ».

La « Chanson française » sera jouée, chantée, dansée et commentée en costumes d'époques par Alice et Alfred de Clauzel, du Théâtre des Champs-Élysées de Paris avec le concours de Mlle Antoinette Veluard, pianiste soliste de la Société des Concerts de Paris.

Voici le programme de cette soirée de gala :

**Première partie.** — I. Commentaires sur les Chansons, par Alfred de Clauzel ; II. Les chansons courtoises et badines du XVIII<sup>e</sup> siècle : Chanson de Matho ; La belle Picarde ; La délaissée et le dévot ; Ah ! revenez ! revenez ! ; Conseils à tous (menue dansé et chanté) ; La petite Angère ; Vieux Noël ; L'amant curieux, Alice et Alfred de Clauzel.

**Deuxième partie.** — Pièces pour Piano : Gigue en ut (Scarlati) ; Bouteade (Schumann) ; Prélude en si mineur (Chopin) ; Etude en ut mineur (Chopin), Mlle Antoinette Veluard.

Le Romantisme, la Bouffonnerie dans les chansons du XIX<sup>e</sup> siècle : La demande en mariage (Loïsa Puget) ; Variations sur le clair de la lune (Boieldieu) ; Ma grand'mère (Béranger) ; L'amoureux de Pontoise (Musset) ; Le vieux farceur (Nadot) ; Les deux gentilshommes (Nadot) ; Ah ! qu'il fait bon cueillir la fraise (Adam) ; Alice et Alfred de Clauzel.

**Troisième partie.** — Pièces pour Piano : Ronde des Villageois (V. d'Indy) ; Le soir descend sur la tranchée (M. Imbert) ; Scherzo valse (E. Chabrier), Mlle Antoinette Veluard.

Les Chansons et Duos célèbres dans l'opérette : Duo des amoureux (C. Lecocq) ; La vigne au vin (J. Offenbach) ; Le soldat de plomb (J. Hervé) ; La coquette (L. Vasseur) ; La fille à ma tante (Varney) ; Duo du Tambour (C. Terrasse), Alice et Alfred de Clauzel.

### Banquet d'adieu

Les médecins et pharmaciens de notre ville ont offert un dîner d'adieu à M. le docteur Géraud, médecin-major de la garnison de Cahors, à l'occasion de son changement d'affectation.

M. Géraud ne compte que des amis parmi les corps médical et pharmaceutique de notre ville, aussi bien que parmi tous ceux qui ont le plaisir d'être en relations avec lui.

Ses confrères ont tenu à lui donner un témoignage de vive sympathie et à lui exprimer leurs regrets de son départ de Cahors où il avait acquis droit de cité par son mariage.

Nous tenons à joindre nos regrets et nos sympathies à ceux qui ont été adressés à M. Géraud, par ses confrères et amis.

### Concert

L'annonce du Concert organisé par l'Aviron Cadurcien pour le 8 février, au Palais des Fêtes a été accueillie favorablement de tout le public cadurcien ; nous sommes heureux de donner quelques détails sur cette soirée dont le succès est déjà assuré.

Le Comité organisateur de l'A. C. s'est assuré le concours d'artistes de choix parmi lesquels nous citons :

Mlle Brunetti, soprano, qui obtient un gros succès au théâtre du Capitole.

Mlle Bouly, que le public cadurcien ne se lasse pas d'applaudir.

M. Devalbert, fin diseur qui nous rappelle le souvenir de célèbres chanteurs disparus (Xavier Privas, Fragonard), répertorie charmant, artiste impeccable.

M. Caubon, ténor de grand opéra qui possède un organe bien timbré et généreux.

Ces artistes se feront entendre outre la partie concert, dans une fine et brillante opérette d'Offenbach : « Pomme d'Api ».

A cette liste s'ajoutent quelques artistes amateurs sympathiquement connus.

C'est une soirée de famille, un spectacle charmant qui sera le rendez-vous de tous les dilettantes et amis de l'Aviron.

### Cheminots retraités (Groupe de Cahors)

Les cheminots retraités, réunis en assemblée générale le 13 janvier 1929, dans une salle de l'Hôtel de ville, après l'exposé de la situation actuelle des cheminots, fait par leur président et leur délégué au dernier Congrès de Paris, expriment leur plus chaleureux remerciements à leur Président fédéral, M. Rosset, ainsi qu'à ses dévoués collaborateurs pour les brillants résultats déjà obtenus ; lui accordent toute leur confiance pour poursuivre par tous les moyens légaux, les autres améliorations envisagées, notamment, la pérennité intégrale des pensions, depuis si longtemps attendue, afin que disparaissent des inégalités vraiment trop choquantes, entre retraités de même grade, de même durée de service, et parfois même du même régime. C'est surtout sur le P. O. qu'on constate les différences les plus criantes.

Is insistent, en outre, pour que de nouvelles démarches soient faites auprès des réseaux du P. O. et du Midi en vue d'obtenir que les retraités du P. O. puissent emprunter le tronçon de ligne du réseau du Midi, Montauban-Toulouse et vice-versa, avec un permis ou bon de Réduction du P. O., et qu'à titre de réciprocité les retraités du Midi puissent bénéficier de la même faveur sur le parcours du P. O. Alb-Toulouse avec des titres de transport de leur réseau ; et confiants dans la bienveillance des directeurs de ces deux réseaux, pour obtenir, satisfaction, se séparent au cris de vive M. Rosset, vive la Fédération nationale.

## LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

### Conférence et Danses Espagnoles

C'est une belle soirée que les « Amis du Beau Vieux Quercy » ont organisée pour la cinquième réunion de la saison qui aura lieu le mardi 22 janvier à 21 h. précises, au Théâtre Municipal. Il nous suffira aujourd'hui d'en donner le programme d'ensemble pour marquer son haut caractère intellectuel et artistique.

D'abord, le réputé critique d'art, M. Hubert Morand, rédacteur du « Journal des Débats » et du « Figaro » fera une Conférence sur « l'Espagne et la Danse Espagnole ».

Puis celle-ci sera magnifiquement illustrée par Maria del Vilar, la célèbre danseuse qui, dans ses scènes dansées et mimées d'une variété infinie, nous restituera toute la vieille Espagne.

Elle sera accompagnée au piano par M. Lucien Jourdan, pianiste-soliste des Grands Concerts de Montecarlo.

Sur les interprétations chorégraphiques de Maria del Vilar, il nous suffira aujourd'hui de citer l'appréciation donnée dans le « Le Temps », par M. Pierre Mille. Voici ce qu'en dit notre grand confrère :

« Ce qui me paraît caractériser le talent de Maria del Vilar, c'est qu'elle est une mime et une grande de mime, aussi bien qu'une danseuse. En tant que danseuse, elle égale les plus illustres de ses compatriotes. En tant que mime, elle est à la fois traditionnelle et moderne. Elle restitue toute la vieille Espagne. On voit en elle une intelligence et non seulement une danseuse. Ses costumes, ses attitudes, ses physionomies, tout lui appartient. »

Le public cadurcien est donc convié à une magnifique soirée. Nul doute qu'il ne réponde nombreux à l'appel des organisateurs.

### Obsèques

Jeudi matin ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Anne Tulet, veuve Sarroy, décédée à Cahors à l'âge de 82 ans.

Aux familles Malbert, Sarroy et Doucet nous adressons nos sincères condoléances.

### Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Méric de Bellefond, décédé dans sa propriété de Montdoumère, à l'âge de 88 ans.

M. Méric de Bellefond, avait été lieutenant-colonel au 7<sup>e</sup> d'infanterie pendant plusieurs années.

Il fut colonel du 88<sup>e</sup> d'infanterie. Il était officier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi matin à Montdoumère, au milieu d'une nombreuse assistance, parmi laquelle, on remarquait une délégation d'officiers de la garnison de Cahors.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

### Bal des Rois

Le bal des Rois organisé par le Véloce-Sport a eu lieu mardi soir au Palais des Fêtes.

Le temps peu favorable, a empêché de nombreux amateurs de se rendre à cette soirée qui, toutefois a obtenu un certain succès.

Jeunes gens et jeunes filles qui n'avaient pas craint la froidure n'ont pas eu à regretter d'avoir répondu à l'invitation des organisateurs du bal des Rois.

La salle du Palais des Fêtes fut largement suffisante pour leur permettre d'évoluer à leur aise et de danser les danses anciennes et modernes que joua avec brio un excellent orchestre.

Aussi bien, danseurs et danseuses, furent intéressés par un intermède original. Le « gâteau des Rois » fut partagé et la danseuse qui trouva la fève fut proclamée reine.

Ce fut Mlle Jeanne Lescale ; les demoiselles d'honneur furent les deux danseuses qui trouvèrent le petit pois.

Puis, il y eut le concours de danses : valse, mazurka.

Le bal reprit son entrain ; mais il faisait froid. Vers deux heures du matin, l'orchestre se tua, et les portes du Palais des Fêtes furent fermées.

Le bal des Rois était terminé, laissant une excellente impression à tous ceux qui s'y étaient rendus.

### Escroquerie

Plainte a été portée par la Société générale de Cahors contre le sieur D..., de Cazals.

En novembre, Mme D..., ménagère à Puy-l'Évêque versait, au guichet de la Société générale de Puy-l'Évêque, une somme de 1.850 fr. pour l'achat de 100 fr. de rente 5 0/0 1928.

Or, à la date du 13 novembre, le bordereau d'achat fut établi par erreur au nom de M. D..., le mari, qui vit séparé de sa femme.

La poste de Puy-l'Évêque transmit le bordereau à D..., domicilié à Cazals.

Le 17, D... vint à Cahors muni du bordereau d'achat, se présenta au guichet de la Société Générale pour retirer le titre de rente qu'il déposait aussitôt pour qu'il soit mis en vente.

Toutefois, il se fit faire une avance de 800 fr. sur le montant de la vente. Le 24, il revient à Cahors et touche le restant, soit 1.086 fr. D... reconnaît les faits, mais il croyait que ce titre lui appartenait.

## L'ACIER ÉLECTRIQUE

Employé presque uniquement jusqu'à ce jour dans la construction des aéroplanes, en raison de ses qualités de résilience (absence de fragilité) et dans la fabrication des aciers spéciaux pour outils à haute résistance, l'acier élaboré au four électrique « est un nouveau venu en métallurgie », suivant l'exacte expression employée par M. J. Seigle, professeur de métallurgie à l'École de la Métallurgie et des Mines de Nancy, dans une récente étude concernant les métaux. Après une mise au point de plusieurs années, il est employé actuellement dans ses fabrications par un de nos grands constructeurs français de machines de récolte.

Nous aurons le plaisir d'informer prochainement nos lecteurs des résultats du Concours que ce constructeur a institué à l'occasion du Salon de la Machine Agricole et dont le but était de démontrer la supériorité de l'acier électrique sur toutes les fontes malléables américaines ou européennes.

Ce but a été complètement atteint et en tant que Français, nous en sommes heureux et fiers.

Il sera facile à ceux de nos lecteurs qui iront au Salon de s'en rendre compte, car nous croyons savoir que ce constructeur y exposera dans son Stand les envois primés.

Nous le lui avons vivement conseillé, car pour prouver il faut pouvoir convaincre « de visu ».

C'était la manière d'approuver du bon saint Thomas et nous estimons comme vous, certainement, qu'elle est toujours la meilleure.

### Mort de congestion

Mardi, M. l'abbé Quercy, curé de Martignac (Puy-l'Évêque), a été trouvé mort dans son champ où il était allé travailler, comme tous les jours, après avoir célébré la messe.

M. Quercy aurait succombé à une congestion causée par le froid.

### Chasseur

La gendarmerie a surpris en flagrant délit de chasse, en temps prohibé, un vieux nemrod de St-Martin-le-Redon, âgé de 75 ans.

Procès-verbal a été dressé contre lui.

### PALAIS DES FÊTES

JEUDI 17 JANVIER 1929 (Matinée et soirée)

### LES DERNIERS JOURS DE POMPÉI

Tiens-toi Billy Comique  
La 40<sup>e</sup> Porte 3<sup>e</sup> époque

### ORCHESTRE

### PROCHAINEMENT

### LA GRANDE ÉPREUVE

### Les Sports

### AVIRON CADURCIEN

Déjà de nombreux supporters et amis de l'Aviron, se sont faits inscrire pour accompagner notre quinze dimanche à Toulouse.

Le Comité de l'Aviron ne saurait trop insister auprès des indélicats pour faire le déplacement avec leur chère équipe.

Plus nous serons nombreux autour des barrières du stade de la Pondretrie, plus contents seront nos joueurs qui seront encouragés par des voix amies, ce qui leur donnera plus de courage pour défendre les couleurs cadurciennes afin de remporter une nette victoire.

On peut se faire inscrire chez Ludo, jusqu'à vendredi midi.

Prix du voyage aller et retour, 30 fr.

### Les Jeunes Cadourques

Jeunes Cadourques (2) battent U. S. Douelle (2) par 5 buts à 1

Foot-ball. — Ce match, joué à Douelle le 13 janvier, a révélé la supériorité technique des Cadurciens. Ceux-ci dominèrent grâce au courage dont fit preuve leur ligne d'attaque. La défense fut bonne, mais eut peu à s'employer.

Avec un entraînement soutenu, les équipiers seconds des Jeunes Cadourques peuvent atteindre d'excellents résultats. Les joueurs de Douelle n'ont pu encore faire de nombreuses rencontres durant cette saison, mais ils méritent d'être encouragés ; leur avant-centre fut très bon et leur goal fit merveille.

L'arbitre s'acquitta de son rôle difficile à la satisfaction des deux équipes.

### A CATUS

Foot-ball Association. — Dimanche 13 janvier l'équipe de Catus en déplacement à Cahors est battue en extrême par 1 but à 0, par l'équipe La Frégate.

Dimanche prochain, 20 janvier, sur le terrain de Causenil, Catus reçoit les jeunes Cadourques.

On dit un bien énorme de l'équipe visitée. L'Union catusienne sera sans nul doute battue. Mais c'est un beau match en perspective et les locaux auront à cœur que leur défaite ne soit pas une déroute.

Coup d'envoi à 14 h. 30.



du Quercy ». Ce sera donc une partie intéressante qui se jouera dimanche à Labastide. Un public nombreux assistera à ce match si le temps est favorable.

Coup d'envoi à 14 h. 30. — A. B. A LUZECH

Rugby. — Notre société s'est rendue dimanche dernier à Lauzerte pour y rencontrer le club de ce lieu en match amical.

En première comme en seconde mi-temps, la partie fut ardente et presque dure à certains moments, mais Luzech qui domina nettement, fut d'assez loin le meilleur. Les lignes arrières souvent alertes fournirent le plus gros effort de la partie, aussi quatre beaux essais furent la récompense, car leurs attaques furent menées avec brio et décision.

La victoire fut nette avec le score de 12 à 0.

Dimanche 20 janvier, notre société recruta sur son terrain l'excellent quinze gourdonnaise, la partie sera d'autant plus intéressante que les deux équipes pratiquent le jeu ouvert, aussi nous invitons les amateurs de rugby à venir en nombre pour applaudir les meilleurs équipiers.

Coup d'envoi à 14 h. 30.

Préparation militaire. — L'Union sportive informe les jeunes gens que les cours théoriques du soir pour la préparation militaire commenceront le jeudi 24 janvier à 8 heures du soir à la mairie de Luzech.

A ALBAS

Football-Association. — Dimanche 13 s'est joué à Albas, entre l'équipe de l'Etoile sportive du Lendu et l'onze abbasien le premier match de championnat de la Fédération autonome du Lot. Les visiteurs étant arrivés avec un fort retard, la partie ne commença qu'à 15 h. 28 pour se terminer à la nuit noire; l'arbitre n'avait pas cru devoir appliquer à ces derniers le règlement qui veut qu'une équipe se présentant en retard sur le terrain, soit battue par forfait.

La partie fut jouée de bout en bout avec beaucoup de brio, l'équipe abbasienne fatiguée par son attente sur le terrain fut battue par 2 buts (1 penalty) à (1 penalty), et ne put pendant les dernières 20 minutes de jeu rectifier le score, la visibilité du ballon, en raison de la nuit, étant nulle; ajoutons que la modification de certaines lignes fut aussi pour beaucoup dans sa défaite.

Excellent arbitrage de M. Astruc jeune, du Comité de la Fédération du Lot.

Arrondissement de Cahors

Lamagdeleine

Chien enragé. — Dimanche matin, un chien enragé a traversé notre commune, mais il a été abattu à la sortie. M. le Maire a pris les dispositions nécessaires en pareille circonstance.

Catus

Foire du 14 janvier. — Malgré le beau temps la foire du 13, qui s'est tenue le 14 (le 13 étant dimanche) n'a été que moyenne. Beaucoup de bœufs, cependant, les autres marchés sont assez peu approvisionnés. Pas d'affluence.

Mariage. — Prochain mariage de Mile Lili Calvet avec M. Crispel, électricien à Luzech.

Nos meilleurs souhaits aux futurs époux.

Démographie. — Il a été enregistré au cours de l'année 1928 : 5 naissances, 19 décès, 6 mariages.

Depuis fort longtemps on ne se souvient pas d'avoir vu un tel écart entre les naissances et les décès.

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Labastide-du-Vert

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

le lendemain matin il ne trouva dans l'écurie qu'un seul bœuf, le plus sérieux sans doute, qui avait su résister à l'entraînement de ses compagnons à l'humeur vagabonde. Aidé de plusieurs personnes le marchand de bestiaux se mit à la recherche des fugitifs. Une véritable chasse fut organisée, on put ainsi retrouver dans les environs la presque totalité du troupeau.

Beauregard

Etat civil. — Durant l'année 1928 il a été enregistré 4 mariages, 1 naissance et 13 décès. Nos campagnes se dépeuplent constamment.

Bascule. — L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie dimanche à 11 heures. Ont été nommés président : M. Couderc Auguste, vice-président : M. David, trésorier : M. Pédeche. Le pont bascule sera refait au plus tôt. La maisonnette abritant l'appareil à peser sera vendue aux enchères et remplacée par un simple abri en tôle. Cette simple modification, qui ne coûtera rien, embellira notre place publique et dégagera la vieille halle du XV<sup>e</sup> siècle et le monument aux victimes de la Grande Guerre.

Luzech

Une auto dérape. — Jeudi, vers 14 heures, au tournant réputé dangereux de la maison Desprats, passait en auto M. Rigal, économiste au lycée Gambetta, à Cahors, avec sa femme et leur fille, lorsque la voiture dérapant vers le parapet du canal, M. Rigal ayant donné un coup de volant, la voiture butta contre le trottoir. Le choc fit se briser les glaces.

M. Rigal et sa petite fille ont eu quelques éclats de verre qui leur ont fait des blessures sans gravité.

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Albas

Conférence. — Il s'agissait dimanche dernier de l'histoire locale du 17<sup>e</sup> siècle.

M. Lafon nous a tout d'abord présenté un document daté du 11 mars 1621, d'un extrême intérêt en ce qu'il concerne l'Administration de notre Châtellenie et Communauté à cette époque.

L'analyse du document fait ressortir que contrairement aux autres importantes bourgades de la temporalité de l'Evêché, qui avaient eu, comme Puy-l'Evêque, Luzech et Bèlaye, des chartes communales au Moyen-Age, Albas avait vécu jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle sur la foi des coutumes orales.

Et si les bourgeois d'Albas réclamaient alors une charte écrite à leur Seigneur-Evêque, ils avaient à faire valoir l'instabilité et les caprices de l'Administration consulaire. Ils osèrent élever la voix, et les bourgeois, dont plusieurs bacheliers es-droit ou licenciés, obtinrent de Mgr Siméon de Popian un contrat ferme et écrit fixant les pouvoirs, franchises et libertés octroyés aux Consuls de notre Châtellenie.

Le Conférencier profite de l'analyse de ce document pour nous faire en détail le tableau de l'Administration communale : nomination des consuls, prestation de serment sur les Evangiles, les préséances et le « banc des Cossouls », le caparou ou chaperon insigne et robe consulaire. Chargés de consuls dans les questions de police, taxation des denrées, budget local, assemblées consulaires, comment elles se tenaient en public devant l'église, tout le pittoresque des délibérations, autant de détails montrant nos ancêtres intéressés, agissants et parfois frondeurs.

Ce fut ensuite la description de notre tribunal jugeant en haute, moyenne et basse justice avec les noms du juge, du lieutenant de juge, du procureur d'office, du substitut, du greffier, des sergents et leurs attributions respectives.

Un tableau encore de l'organisation et du fonctionnement des impôts avec l'explication de l'origine du mot taille (comptabilité tenue sur un litan de bois avec des encoches, comme le font encore certains boulangers); du mot collecteur, dont ont hérité les percepteurs actuels par le mot patois

« coulleou ». La répartition de la mande ou part d'impôt de la communauté, la responsabilité personnelle et pécuniaire des collecteurs qui, pour ne pas payer de leur poche, les cotes irrécouvrables se montraient impitoyables aux pauvres gens.

D'où cet abus de la solidarité dans l'impôt où les collecteurs exigeaient que les voisins supportent la charge de payer pour ceux qui n'avaient rien, ce qui provoqua cette fameuse révolte des Croquants ou Nu-pieds qui s'étendit sur le Quercy et les provinces voisines. Le capitaine Véfars qui commandait cette nouvelle Jacques, s'empara de notre château, pillant, rançonnant et terrorisant à leur affranchissement, Véfars fut vaincu et fait prisonnier par le comte Maillé qui le contraignit à quitter la place et le fit mettre « en quartiers ».

Une décapitante savante jouée par MM. Brassac et Delfour termina cette intéressante réunion saluée des applaudissements d'un auditoire fidèle qui désire une suite à ses réunions des dimanches rompant la monotonie de l'existence rurale.

Dimanche prochain, à la même heure : Analyse du terrier de 1650. Les fouilles de cette époque, leurs bien immobiliers; revue des habitants des divers quartiers du bourg et de tous les hameaux. L'Administration communale sous la Monarchie absolue (faits locaux).

St-Vincent-Rive-d'Oit

Deuil. — M. Michel Jean, originaire de Saint-Vincent-Rive-d'Oit, commis des postes, à Ambérieu-en-Bugay, est décédé à Châtillon-la-Palud (Ain), le 6 janvier, dans sa 33<sup>e</sup> année.

A Mme Michel, reconvertie des postes, à ses enfants, à ses vieux parents, nous exprimons nos vives condoléances.

Le Boulvé

Etat civil. — Nous relevons, pour l'année écoulée, 9 naissances, 5 décès et 4 mariages.

Nousregistrons avec plaisir ce sensible excédent de naissances, qui ne s'était plus produit depuis 1914. Souhaitons que ce fait ne soit plus exceptionnel.

Prayssac

Foire-Concours. — La foire concours de porcs gras de janvier fut très animée, malgré la rigueur de la température. Beaucoup de bêtes amenées sur le marché de la bascule. Il y en avait en quantité de toutes les catégories.

Le jury a décerné, selon mérite, les prix suivants : 1<sup>er</sup> prix, 40 fr., à M. Louis Gélis, à Goujonnac; 2<sup>e</sup>, 35 fr., à M. Calméjane Albert, à Lherm; 3<sup>e</sup>, 30 fr., à M. Armand Bénéch, à Prayssac; 4<sup>e</sup>, 25 francs, à M. Célestin Bonigon, à Goujonnac; 5<sup>e</sup>, 20 fr., à M. Adolphe Grossette, à Montcléra; 6<sup>e</sup>, 15 fr., à M. Alphonse Fourcaud, aux Junies; 7<sup>e</sup>, 10 fr., à M. Paul Tournon, à Goujonnac; 8<sup>e</sup>, 10 fr., à M... (non réclamé); 9<sup>e</sup>, 10 fr., à M. Emile Gardes, à Prayssac; 10<sup>e</sup>, 10 fr., à M. Antoine Rouch, à Goujonnac; 11<sup>e</sup>, 5 fr., à M. Maurice Rédoules, à Montcléra; 12<sup>e</sup>, 5 fr., à M. Maurice Valéty, aux Argues.

La première qualité de porcs gras s'est vendue au prix de 380 fr., les 50 kilos; deuxième qualité, 360 fr.

Prochaine foire, le mardi, 22, du mois courant, dite foire de la Saint-Vincent, toujours très importante.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conférence publique. — Dimanche 20 janvier aura lieu, à 16 h. 30, dans la salle du grand cinéma Lala, sous la présidence de M. le docteur Pezet, maire de Figeac, une conférence publique et gratuite faite par M. Lucien Le Foyer, député, grand maître de la grande Loge de France, vice-président du Comité international de la paix à Genève.

Sujet traité : On en est l'organisation de la paix ? Les problèmes actuels.

Je suis libre, fit-elle, je suis heureuse.

Déjà la porte de son petit hôtel s'ouvrait : la femme de chambre, une jolie Anglaise au tablier brodé, se tenait sur le seuil, souriante; une clarté tiède régnait dans le vestibule; au rez-de-chaussée, derrière les flots de guipure des rideaux transparents, on voyait, baigné d'une lumière rose, le confort de la salle à manger où l'attendait son repas. Elle le prendrait solitaire et silencieux, mais dans une paix parfaite. Sa sagesse avait été d'éliminer de ses ambitions la multiplicité des bonheurs et d'en convoiter un seul : celui d'être une femme d'exception, docte et célèbre. Aujourd'hui, célèbre et docte, très appelée pour la médecine d'enfants dans le monde politique, avec son diagnostic lent, mais sûr, qui la faisait traiter en égale par ses grands confrères masculins, elle avait réalisé son rêve unique, et elle vivait égoïste, satisfaite et sans regrets.

Et, comme l'auto rebroussait chemin pour le ramener chez lui, Artout pensait : « Pourquoi pas des femmes comme celle-là ? Elles ont le droit, après tout, de choisir ce célibat commode où s'épanouit sans contrainte leur cerveau. Ce n'est pas, il est vrai, absolument naturel, mais leur nombre demeure toujours restreint, et il en restera encore assez pour le mariage et la maternité... Cette Lancelève a-t-elle raison ? La femme-médecin

Bretoux-Biars

Collision. — Ces jours derniers, l'auto de M. Pradel, de Beaulieu (Corrèze), qui venait de faire le service du train de quinze heures, est entrée en collision avec une charrette attelée à des vaches. Il n'y a pas eu d'accident de personne et tout s'est réduit de part et d'autre à des dégâts matériels.

Puybrun

Nominations. — Par arrêté de M. le sous-préfet de Figeac, M. Camille Vidal est nommé délégué administratif du bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Lary, décédé.

M. Raymond Ayrolles est nommé délégué administratif pour la révision des listes électorales de la commune de Puybrun.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Caisse d'Epargne de Gourdon. — Dans sa séance du 13 janvier 1929, la Caisse d'Epargne de notre ville a reçu de 57 déposants la somme de 121.101 fr. et a remboursé à 33 déposants 61.661 fr. 70.

D'où un excédent de versements de 59.439 fr. 30.

Labastide-Murat

Arrestation. — Deux gendarmes de notre brigade, en tournée au Pech de Fourques, commune de Ginouillac ont arrêté deux chemineaux qui se livraient à la mendicité.

L'un d'eux, Taillez Henri-Joseph, né à Pont-a-Vendin (P.-de-C.) était sorti depuis quelques jours de prison. L'autre, Leclerc Albert-Maurice-Marcel, manoeuvre, venait directement de Chartres, son pays d'origine. Ces deux indésirables ont été conduits sous bonne escorte à Cahors et écroués au château du Roy.

Nécrologie. — Nous apprenons avec tristesse le décès à Chennevières (Seine-et-Oise) de notre compatriote Jean-Pierre Sauter, ancien facteur, qui s'était retiré à sa retraite chez sa fille.

Nos condoléances à tous les siens.

La neige. — Après plusieurs journées radieuses et douces, la neige s'est mise à tomber drue et serrée pendant la nuit du 15 au 16 courant. Malgré une après-midi très chaude, elle n'a pu fondre, maintenue par un vent très vif du nord.

Soulomès

Conseil municipal. — Le conseil municipal dans sa séance du 13 janvier a revu la liste d'assistance médicale gratuite, et a désigné M. Cousinet, ingénieur des T. P. E. à Gourdon pour dresser les plans et devis des réparations à effectuer à l'église.

Léobard

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Léobard s'est réuni dimanche 13 janvier à l'effet de procéder à la nomination du maire en remplacement de M. Fajolles, maire démissionnaire.

M. Moncoutié Antonin propriétaire aux Vitarelles a été nommé maire; à la fin de la réunion M. Bermet conseiller municipal est venu protester contre cette décision en raison de ce que le conseil municipal n'était pas au complet.

Thédirac-Peyrilles

Toujours les sangliers. — M. Bley Sylvain, du village de Degagnazès; M. Cournae, de Thédirac-Peyrilles, ont réussi à déloger des fourrés du Frau un beau solitaire qu'ils ont tué.

M. Penclenet, du village des Carrières, a tué également un autre sanglier.

Nos sincères félicitations aux droits chasseurs.

Meyronnes

Electricité. — M. le maire de Meyronnes met le public en garde contre les allégations mensongères de certaines personnes, se disant bien informées, qui colportent dans notre commune le bruit selon lequel la location des compteurs d'électricité coûtera 10 francs par mois, et engagent les

futurs abonnés à refuser les branchements et la pose des compteurs.

Cette attitude hostile, qui mérite d'être stigmatisée, a pour but de discréditer le syndicat intercommunal d'électrification.

Ainsi va le progrès. Il rencontre toujours des détracteurs qui essaient de lui barrer la route. M. l'ingénieur (de la Société électrique qui a procédé à l'installation des lignes de haute et basse tension, fait les branchements et place les compteurs) consulté à ce sujet vendredi 11 courant, a déclaré que la location de chaque compteur s'élevait à 2 fr. 50 par mois.

Nous pensons qu'il était nécessaire de faire connaître à nos lecteurs et aux habitants de Meyronnes l'exacte vérité afin qu'ils ne se laissent pas manoeuvrer par les personnages qui répandent une information aussi manifestement erronée.

Patience ! Malgré les agissements de ses adversaires, la lumière électrique vaincra les ténèbres.

St-Sozy

Démographie. — Au cours de l'année 1928, la mairie de Saint-Sozy a enregistré 7 naissances, dont 5 à Mayrac, 1 mort-né, 18 décès (dont 3 à Mayrac) et 2 mariages.

La balance des naissances est donc nettement déficitaire. Espérons que cela n'est qu'accidentel et que la dépopulation ne continuera pas à sévir dans une région si fertile et si plaisante à habiter. Souhaitons aussi que l'année 1929 voie s'accroître le nombre des mariages beaucoup trop réduit pour une commune de 711 habitants.

La Foire. — Favorisée par un temps sec et relativement beau, quoiqu'un peu frais, notre foire de janvier avait attiré beaucoup de monde et a donné lieu à d'importantes transactions. Un nombre considérable de bestiaux de toute sorte avaient été amenés en foire; et, les marchands étant nombreux, il s'est traité beaucoup d'affaires. Les cours des bœufs et des moutons ont subi une hausse sérieuse. Voici un aperçu des principaux prix :

Bœufs gras : de 220 à 250 fr. les 50 kilos; Bœufs de travail, de 4.500 à 6.000 fr. la paire; Veaux, de 6 fr. 50 à 7 fr. le kilo; Moutons gras, de 240 à 300 fr. la pièce; Brebis d'élevage avec un agneau, 250 fr.; avec 2 agneaux, de 250 à 340 fr.; Porcelets, de 100 à 120 fr. la pièce; Poules, 4 fr. 50; Poullets, 5 fr.; Lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo; Œufs, 9 fr. la douzaine.

Paris, 11 h. 25.

M. Clémenceau est souffrant

M. Clémenceau est légèrement souffrant depuis quelques jours. Il a passé une nuit assez bonne. Il n'y a aucune aggravation dans son état.

La santé du maréchal Foch

Au domicile du maréchal Foch, qui est actuellement souffrant, de nombreuses personnalités sont venues, encore, ce matin, se faire inscrire.

A 9 h. 30, le bulletin de santé suivant a été communiqué : « La légère amélioration constatée ces trois derniers jours persiste. »

L'affaire de la « Gazette du Franc »

Suivant le journal « Paris-Midi », le juge d'instruction Glard aurait l'intention de se rendre chez Mme Hennessy, femme du ministre de l'Agriculture, pour lui demander certaines précisions sur l'affaire de la « Gazette du Franc ».

La date de cette démarche n'est pas encore fixée.

Le porche avait été orné de fleurs, de plantes vertes; les domestiques s'avancèrent pour une muette bienve-

Un scandale financier à Londres

Un scandale financier a éclaté à Londres. Le Président du Conseil d'administration de la Société Nersag a disparu, les comptes n'étant pas réguliers.

Les actions qui, il y a 3 mois, atteignaient neuf livres, sont tombées brusquement, hier, à 25 shillings.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Auguste COUESLANT, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Georges COUESLANT et leurs enfants, les familles LA PORTE, LACROIX et CHAUVET expriment leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la perte douloureuse qu'ils ont éprouvée en la personne de

Madame Esther COUESLANT

Madame Anne TULET

La grippe est plus virulente

et prend un caractère de gravité lorsqu'elle s'attaque à un organisme affaibli par l'anémie ou le surmenage. Pour résister et l'empêcher d'aboutir, augmentez votre résistance, décuplez vos forces en buvant chaque jour, dix minutes avant chaque repas, un verre de fortifiant qui vous préparez vous-même et instantanément, en versant, dans un litre de vin, rouge de préférence, un flacon de Quintonine, reconstituant complet, qui ne se vend que 4 fr. 95 dans toutes pharmacies et pharmacie Orliax, à Cahors.

AVIS

Les Pêcheries de l'Atlantique de La Rochelle (M. Oscar DAHL, Armateur) ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui 18 Janvier 1929, leur dépôt précédemment installé sous les halles, à Cahors, est transféré, 2, Place Rousseau, chez M. LASCOUX.

La Hotte des Pêcheries de l'Atlantique, composée de 16 chalutiers, lui permet d'avoir des arrivages journaliers, et d'offrir, à la vente, du poisson de toute première fraîcheur.

Les prix de vente qui sont indiqués par la Pêcherie seront affichés sur un tableau pendant tout le cours de la vente.

Les consommateurs peuvent être assurés, ainsi, de toujours profiter de la Baisse, lorsqu'elle se produira.

ON DEMANDE

Un Chauffeur

S'adresser chez le Docteur ROUGIER

PERSONNE EXECUTERAIT CHEZ ELLE

travaux lingerie ordinaire

S'adresser à Mme GAUBERT, 53, Bd Gambetta.

A VENDRE PONEY

S'adresser MEYZENC, CAILLAC (Lot).

MACHINES A TRICOTER

LA PHOSPHODE GARNAL

Feuilleton du « Journal du Lot » 16

# PRINCESSES DE SCIENCE

Par Colette YVER

## DEUXIEME PARTIE

I

— Mais oui, poursuivait-il devant le sourire persistant et froid de la doctoresse, je l'ai connue toute gosse, cette petite Herlinge; elle est débordante de vie, elle aimera son mariage passionnément.

— Si elle l'avait aimé passionnément, mon cher maître, elle l'aurait, selon le désir qu'il en avait, quitté sa profession pour lui plaire. Elle ne l'a pas fait; elle s'est réservée en se mariant; donc Guéméné ne lui suffisait pas... Je ne suis qu'une vieille fille rebelle à l'amour; mais j'ai pensé et j'ai vu; et je vous le dis : ce sont de vilains atouts que ces prémisses dans le jeu conjugal.

— Ta ra ta ta ! Vous parlez comme une salutiste, comme une vestale de marbre que vous êtes. La petite Herlinge ne se fit pas contenée de ce rôle, et, laissez-la faire, elle se tirera

de celui qu'elle assume ce soir, tout en faisant un jeune médecin dont j'augure beaucoup, car elle a de l'étoffe.

— Avant cinq ans, déclara la sibylline personne, ce sera le divorce.

Elle dissimula une sorte de joie intérieure à prononcer, en ce soir de noces, le mot sinistre. On eût dit qu'à s'imaginer la nuit d'amour s'appropriant à cette heure dans la petite maison de l'île Saint-Louis, derrière les séches ramures des peupliers d'Italie avec le fleuve d'argent et de nacre noire coulant sous les fenêtres nuptiales, une inquiétude la troublait, elle qui s'était volontairement servée de tout mystère semblable.

— Alors, ma chère, il ne vous suffit pas de vous montrer impitoyable pour vos amoureux : vos belles confrères sont aussi frappées d'avance ?

— Je fus, pour mes amoureux, plus pitoyable qu'il n'y paraît, mon cher maître. La plupart sont consolés; ils ne le seraient point de s'être enchaînés à une épouse de hasard, qui n'eût guère été pour eux qu'une maîtresse défendue et fugitive.

— Vous dites : « La plupart sont consolés... » J'en connais un qui vous pleure toujours. C'est le petit Bernard de Bunod. Sa mère vous exèbre, depuis le jour où il s'est écrié devant elle : « Je me tuera ! »

Un rire d'incrédulité tranquille passa entre les lèvres mi-closes de madame Lancelève; et ce fut toute

sa réponse. Artout regardait à la dérobbée cette étrange femme qui, parlant des hommes épris d'elle, pouvait dire : « la plupart ». Elle avait été, en effet, fort aimée et de façon singulière : son beau corps et le feu tragique de ses prunelles sourdement passionnées avaient appelé le grand amour, en même temps que sa volonté infrangible d'être heureuse autrement s'y était refusée. On sentait aujourd'hui, dans son visage un peu fané, comme la fatigue secrète de luttes profondes et une certaine dureté victorieuse. Elle vieillissait. Depuis quatorze années, elle avait laissé derrière elle, échelonnées dans sa jeunesse, des passions mortes; un jeune homme, de cinq ans moins âgé qu'elle, ce Bernard de Bunod qu'elle avait soigné dans une angine diphtérique, s'acharnait à l'aimer sans espoir. Mais la vie de la doctoresse, que favorisait et dédommageait magnifiquement la gloire, était maintenant faite, agréable, complète et apaisée. Elle en avait oublié bien d'autres; ce pâle enfant gâté, habitant chez sa mère, en « fin de race », ne comptait plus.

Artout reprit : — Celui-là est sincère; sa faiblesse recherche votre force.

L'automobile eut une palpitation de forge, étouffée, réprimée, puis ralentit doucement jusqu'à ce que la vitesse s'éteignit et mourût dans un arrêt à peine perceptible. Madame Lancelève était chez elle.

— Je suis libre, fit-elle, je suis heureuse.

Déjà la porte de son petit hôtel s'ouvrait : la femme de chambre, une jolie Anglaise au tablier brodé, se tenait sur le seuil, souriante; une clarté tiède régnait dans le vestibule; au rez-de-chaussée, derrière les flots de guipure des rideaux transparents, on voyait, baigné d'une lumière rose, le confort de la salle à manger où l'attendait son repas. Elle le prendrait solitaire et silencieux, mais dans une paix parfaite. Sa sagesse avait été d'éliminer de ses ambitions la multiplicité des bonheurs et d'en convoiter un seul : celui d'être une femme d'exception, docte et célèbre. Aujourd'hui, célèbre et docte, très appelée pour la médecine d'enfants dans le monde politique, avec son diagnostic lent, mais sûr, qui la faisait traiter en égale par ses grands confrères masculins, elle avait réalisé son rêve unique, et elle vivait égoïste, satisfaite et sans regrets.

Et, comme l'auto rebroussait chemin pour le ramener chez lui, Artout pensait : « Pourquoi pas des femmes comme celle-là ? Elles ont le droit, après tout, de choisir ce célibat commode où s'épanouit sans contrainte leur cerveau. Ce n'est pas, il est vrai, absolument naturel, mais leur nombre demeure toujours restreint, et il en restera encore assez pour le mariage et la maternité... Cette Lancelève a-t-elle raison ? La femme-médecin

doit-elle être une vierge-penseuse ? »

Et il comparait cette doctoresse chercheuse, toujours en études, à l'infortunée Jeanne Adeline, trimant jour et nuit pour gagner à ses quatre enfants quelques pièces de quarante sous. Les journaux illustrés donnaient de la première une photographie bien typique, prise dans son laboratoire de bactériologie; et c'était sous cette figure que le public se la représentait. Artout imaginait l'autre courant à ses visites qu'elle bâclait afin d'en faire davantage en une heure, s'en référant pour tous les cas à son infailliable mémoire, à ses livres de pathologie admirablement sus mais qui dataient de quinze ans. Madame Lancelève poursuivait noblement sa carrière scientifique; Jeanne Adeline s'extenuait, s'étant donnée, malgré sa personnalité petite, à des fonctions multiples et complexes.

« Alors, pensait Artout secrètement ébranlé dans ses convictions, dans son amour de la santé et de la vie, alors la formule définissant le cas social de ces créatures nouvelles serait donc : « Ni mari ni enfants » ?

A cette même heure, Fernand Guéméné ouvrait à sa femme la porte de sa maison.

Leur amoureuse émotion était douce et silencieuse. Thérèse, avec un tremblement léger, dit en entrant : — Oh ! c'est jolii !

Le porche avait été orné de fleurs, de plantes vertes; les domestiques s'avancèrent pour une muette bienve-

nue; l'escalier de la vieille maison aux petits carreaux rouges ouatés de tapis, se développait à angles droits jusqu'au premier étage où se trouvait la salle à manger avec la table servie. Lorsque Thérèse entra, devant cette lumière, cette table aux deux couverts, l'éclat des cristaux, des verres, de l'argenterie et des fleurs rares, elle eut un nouveau cri de joie : — Et c'est chez moi, cela !

Elle admirait le service, complimenta l'intelligente femme de chambre, et, se tournant vers son mari : — Fernand, vous me ferez tout voir tout de suite : votre fumoir, votre cabinet, le mien... le mien surtout; pensez que j'en suis encore à me demander quel effet y font mes meubles Empire !

C'était été son désir de jeune fille un peu singulière, très détachée des choses pratiques, de tout ce qui ne concernait pas ses études; laisser à Fernand le soin d'aménager à son gré le logis de leur amour. A peine avait-elle donné, de-ci de-là, quelques indications sur ses goûts, choisis ses meubles de travail, se réservant la surprise de les revoir dans l'élegance raffinée de l'installation.

Et elle le précédait, dans sa robe sombre et soyeuse, dont les fronces froissaient, par la maison de Guéméné, une musique féminine et gaie.

(A suivre)



### LA TORTURE QUOTIDIENNE

L'heure des repas qui, en principe, doit être un moment de satisfaction, est, cependant, pour de trop nombreuses personnes dont l'estomac est capricieux et les digestions pénibles, une torture de tous les jours.

La cause des malaises de l'estomac et des troubles de la digestion réside souvent dans un état d'anémie, résultant de maladie, surmenage ou de toute autre cause qui fait que le sang appauvri n'apporte plus en quantité suffisante aux organes tous les éléments nécessaires à leur bon fonctionnement. Et puis, aussi, à force de travailler, l'estomac se fatigue. Or, il est reconnu que les Pilules Pink sont excellentes contre les malaises de l'estomac et les troubles digestifs. Et cela pour deux raisons. La première, c'est que les Pilules Pink sont un régénérateur du sang d'une rare efficacité et aussi un puissant tonique du système nerveux. La seconde raison, c'est que les Pilules Pink agissent très heureusement sur les fonctions mêmes de l'estomac, comme d'ailleurs, sur toutes les fonctions organiques.

« Depuis deux ans je souffrais beaucoup de troubles digestifs — écrit Mme Pauline Danancher, 5, rue Emile-Zola, à Lyon (Rhône). J'avais, en outre, de fortes migraines, et de l'oppression. Les Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien. C'est ce bon médicament qui m'a complètement rétablie. »

Les Pilules Pink sont, à juste titre, considérées comme le remède idéal contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance, du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 6<sup>e</sup> fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

### TOIT FAMILIAL DE FRANCE

Société Mutuelle Française d'Épargne et d'habitation  
Entrep. privée assuj. au Contrôle de l'Etat  
Siège Social : 28, rue de Madrid, PARIS

FACILITE  
A  
TOUS



la construction ou l'acquisition

**D'UNE MAISON**  
payable en 5, 10, 15 ou 20 ans

Plus de 1.200 maisons, édifiées ou acquises avec le concours de la Société, représentant une valeur estimative de plus de

**55 MILLIONS**

Souscriptions en cours : 100 millions

Notices et renseignements gratuits

S'adresser à l'inspecteur Régional,  
M. de BARDE à Caillac (Lot)

Chemin de fer de Paris à Orléans

Réduction très importante

des prix des places de couchettes

Pour faciliter l'accession des places de couchettes qui existent dans les voitures de 1<sup>re</sup> classe de divers trains de nuit, la Compagnie d'Orléans vient de

réduire au taux extrêmement minime de 22 fr. 55 quel que soit le parcours effectué sur ses lignes, le supplément à acquitter, lequel s'élevait en général à 60 fr. 80.

### LIVRET-GUIDE OFFICIEL (Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1928)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1928.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'Étranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris (13<sup>e</sup>).

### Si vous aimez les belles affiches...

...Écrivez à la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans qui vous enverra, sur demande, la liste de ses affiches illustrées, signées des maîtres de l'affiche, et constituant une magnifique collection d'une haute valeur artistique : Grands Châteaux de la Loire, Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne, de l'Auvergne, du Centre de la France, des Pyrénées, etc...

Le prix de ces affiches est fixé à 7 francs l'exemplaire (frais de port 0 fr. 50 par affiche en sus).

Réduction de 0 fr. 50 par exemplaire pour tout achat de 6 et plus à la fois.

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, prix exceptionnel de 5 fr. 75 l'exemplaire, quel que soit le nombre commandé.

Pour renseignements et vente adressez-vous à Paris au Bureau de la Publicité, 1, place Valhubert.

Pour l'achat sur place allez soit à l'Agence Voyageurs, 16, Bd des Capucines, à Paris, soit à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

### Aux Amateurs d'Affiches Artistiques

La Compagnie d'Orléans vient de compléter cette année sa magnifique collection d'affiches illustrées par les nouveaux et superbes sujets ci-dessous désignés :

1<sup>o</sup> Le Calvaire de Pleyben, Finistère (P. Commarmond), l'un des plus beaux de la Bretagne ;

2<sup>o</sup> Le Pont Valentré à Cahors (Ch. Hallo), rare et curieux monument fortifié du XIV<sup>e</sup> siècle ;

3<sup>o</sup> Aurillac (Ch. Hallo), vieilles maisons se mirant dans les eaux de la Jordanne ;

4<sup>o</sup> Le Château de Loches (Constant Duval) dominant fièrement un coin pittoresque de la vieille ville ;

5<sup>o</sup> Le château d'Ussé (Constant Duval), dont les hautes tours se dressent sur de magnifiques terrasses, édition nouvelle ;

6<sup>o</sup> Enfin devant le succès obtenu par l'affiche Morgat, scène de pêche à la sardine (Ch. Hallo), la Compagnie d'Orléans a dû procéder à la réédition de ce document.

Ces affiches sont mises en vente au prix de 7 fr. l'exemplaire (frais de port en sus, 0,50 par affiche) à son Service de la Publicité, 1, Place Valhubert à Paris.

Réduction de 0 fr. 50 par exemplaire à tout acheteur de 6 exemplaires et plus à la fois.

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, prix exceptionnel de 5 fr. 75 l'exemplaire, quel que soit le nombre commandé.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU LOT  
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
Secrétariat Général des P. T. T.

## POSTE OMNIBUS RURALE

SERVICE POSTAL — TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX  
DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

### HORAIRES du CIRCUIT de FIGEAC à partir du 1<sup>er</sup> Juin 1927

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1		LOCALITÉS	HORAIRE N° 2	
	MATIN	SOIR		MATIN	SOIR
Figeac-Gare	dép. 7 <sup>h</sup> 5		Figeac-Gare	dép. 7 <sup>h</sup> 5	
Figeac-Bureau de poste	7 30	arr. 18 <sup>h</sup> 15	Figeac-Bureau de poste	7 30	arr. 18 <sup>h</sup> 15
Figeac-Gare		↑ 18 5	Figeac-Gare		↑ 18 5
Capdenac-le-Haut	7 50	17 50	Lunan	7 55	17 50
Port-de-Capdenac	8 »	17 35	Saint-Félix	8 10	17 35
Clayrou	8 15	17 20	Felzins	8 25	17 20
Cuzac	8 35	17 10	Lentillac	8 40	17 5
Lentillac	8 55	16 50	Cuzac	9 »	16 45
Felzins	9 10	16 35	Clayrou	9 10	16 25
Saint-Félix	9 25	16 20	Port-de-Capdenac	9 25	16 10
Lunan	9 40	16 5	Capdenac-le-Haut	9 40	16 »
Figeac-Bureau de poste	arr. 9 55	dép. 15 40	Figeac-Bureau de poste	arr. 9 55	dép. 15 40

Les horaires n° 1 et n° 2 seront observés alternativement. Le sens de la marche sera ainsi inversé tous les jours y compris les dimanches.

### TARIF DES VOYAGEURS

sens Figeac - Capdenac-le-Haut, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION						
	CAPDENAC-LE-HAUT	PORT-DE-CAPDENAC	CLAYROU	CUZAC	LENTEILLAC	FELZINS	SI-FÉLIX
FIGEAC-GARE ou Bureau de Poste	Fr. c. 2 »	Fr. c. 2 50	Fr. c. 3 75	Fr. c. 4 75	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »
CAPDENAC-LE-HAUT		1 »	1 75	3 »	4 »	4 25	4 75
PORT-DE-CAPDENAC			1 25	2 25	3 50	4 25	4 75
CLAYROU				1 25	2 25	3 »	3 75
CUZAC					1 25	2 »	2 50
LENTEILLAC						1 »	1 50
FELZINS							1 »
SAINT-FÉLIX							
LUNAN							

sens Figeac - Lunan, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION						
	LUNAN	SI-FÉLIX	FELZINS	LENTEILLAC	CUZAC	CLAYROU	PORT-DE-CAPDENAC
FIGEAC-GARE ou Bureau de Poste	Fr. c. 1 50	Fr. c. 3 »	Fr. c. 3 50	Fr. c. 4 25	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »	Fr. c. 5 »
LUNAN		1 50	2 »	2 75	3 »	3 75	4 25
SAINT-FÉLIX			1 »	1 50	2 50	3 75	4 75
FELZINS				1 »	2 »	3 »	4 »
LENTEILLAC					1 25	2 25	3 »
CUZAC						1 25	2 25
CLAYROU							1 25
PORT-DE-CAPDENAC							
CAPDENAC-LE-HAUT							

### Tarif des Commissions et des Messageries

0 à 3 Kilogs	0 fr. 60
3 à 5 Kilogs	1 fr. »
5 à 10 Kilogs	1 fr. 50
10 à 25 Kilogs	2 fr. 25
25 à 50 Kilogs	3 fr. 50
Bicyclettes accompagnées	1 fr. ; en messag. suiv. poids
Voitures d'enfants accompagn.	1 fr.

### TARIF DES COLIS POSTAUX

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

### NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kg ne sont passibles d'aucune taxe s'ils y ont été tenus sur les gares par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kg, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser vingt fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 11 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.

Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les dépôts :

- a) Émission de mandats supérieurs à 500 fr. : 0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. et 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.
- b) Paiement de mandats supérieurs à 500 fr. : 0 fr. 10 par livret.
- c) Règlement et remplacement des livrets : 0 fr. 20 par livret.
- d) Expédition des télégrammes : 0 fr. 20 par télégramme.

### COMMISSIONS

La poste omnibus rurale assure entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est à dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Figeac et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (bonnanger, boucher, piqueur, mercier, etc.) des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

## La Phosphide GARNAL

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE  
Remplace agréablement et avantageusement  
L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 6<sup>e</sup> édition, page 133, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de  
la PHOSPHIDE GARNAL  
Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent  
Tonique par son tannin  
Rominéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIDE GARNAL est indiquée

- 1<sup>o</sup> dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;
- 2<sup>o</sup> dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;
- 3<sup>o</sup> dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hyposphxies, etc., etc...

Mode d'emploi :  
Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIDE GARNAL  
CAHORS - 97, boul. Gambetta - CAHORS

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

### INSTALLATION MODERNE

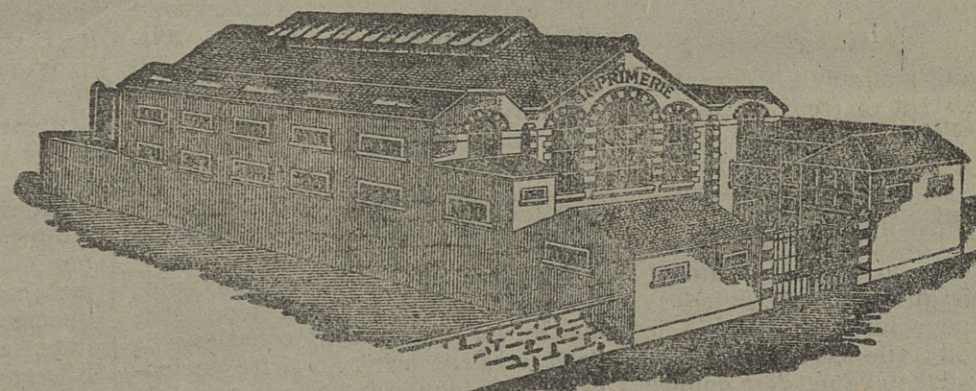
ATELIER PRINCIPAL :

1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES



LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS